

Communiqué de presse relatif à l'Assemblée des délégués de l'Association suisse des tireurs vétérans

108^e Assemblée des délégués dans les locaux du Reinacher Saalbau

Une fonction est toujours vacante

158 participants ont participé à la 108^e Assemblée des délégués de l'Association des tireurs vétérans (ASTV) dans les locaux du Reinacher Saalbau, en Argovie. Les deux invités de marque, le Conseiller d'État argovien Jean-Pierre Galatti et le Divisionnaire Daniel Keller ont réaffirmé le maître mot proclamé par le Comité central visant à déloger les tireurs membres de leur appartement pour les inciter à retrouver les stands de tir.

Sous la direction de Hannes Hauri, président du CC, l'Assemblée a été très bien organisée par son team. Julius Giger, le nouveau maire de Reinach, s'est dit très impressionné par la conduite de cette réunion et l'entretien de la tradition avec l'entrée en scène du drapeau de l'ASTV, suivi du Comité central. Beat Abgottspon, le président de l'ASTV en fonction depuis l'automne dernier, a fort bien et souverainement dirigé l'entrée en matière pour traiter les douze objets figurant l'ordre du jour, ponctuellement enrichis par les messages de salutations des personnalités invitées. Malgré le déroulement bilingue sous la direction de l'énergique président haut valaisan, les délégués ont su régler les objets soumis en moins de deux heures et demie.

Dans son discours, Jean-Pierre Gallati, Conseiller d'État argovien, a évoqué la guerre en Ukraine et tiré un parallèle avec la sécurité de notre pays et la tradition plus que centenaire du domaine de tir. Il a su remonter le temps de 1849 jusqu'à nos jours. En 1849, à la suite des conflits armés de l'époque, notamment la guerre du Sonderbund, un tir de réconciliation fut organisé. Après la pandémie du virus Corona, la société actuelle a également besoin de festivités pour se réconcilier. Il a soutenu ses propos en faisant référence à la nouvelle de Gottfried Keller « Das Fähnlein der sieben Aufrechten » et l'inscription sur le drapeau de l'Association « Amitié dans la liberté ».

Le divisionnaire Daniel Keller a approfondi l'analyse de la guerre en Ukraine d'un point de vue militaire, tout en insistant sur le fait : « Nous devons maintenant équiper notre armée de manière crédible, car il ne s'agit pas simplement d'un réarmement. »

L'ASTV a malheureusement dû prendre connaissance d'une nouvelle baisse du nombre de membres. Au cours des deux dernières années, le nombre de membres a diminué de 1000 personnes pour atteindre le chiffre de 17'600 membres. Pour leur part, les activités de tir ont subi une baisse encore plus accrue durant les années de la pandémie du virus Corona. En conséquence, Martin Landis, le président de la Commission de tir a lancé l'appel suivant à la fin de la séance : « Délogez les tireurs vétérans de leur appartement et incitez-les à retrouver les stands de tir. Il ne s'agit pas seulement de reprendre le tir, mais également de renouer avec la convivialité de nos rencontres ». Bien entendu, ces faits exercent également une influence négative sur nos finances. Ainsi, le budget 2021 de notre Association a été bouclé avec un déficit de CHF 3'758.83, tandis que pour le budget 2022, une perte de 15'050 doit être envisagée. Martin Hug, le Trésorier central, a cependant relevé que nous n'étions pas encore à classer parmi les pauvres. Mais, il a rappelé les charges supplémentaires au niveau de la gestion administrative. « Vous pourrez ensuite manger et boire tranquillement », a rassuré pour sa part le président central, Beat Abgottspon, en tentant d'écarter les éventuelles craintes des délégués présents. Mais, en faisant fi de ces réalités, l'Assemblée a accordé l'augmentation de la cotisation de CHF 3.- à CHF 4.50 par membre, afin de compenser les charges plus élevées et contenir la diminution des recettes.

Les membres Beat Laubscher et Roland Jordi ont nouvellement été élus au Comité central. Lors de la séance du CC qui s'en suivit, les fonctions au sein de ce dernier ont été attribuées comme suit : Beat Laubscher se voit attribuer la fonction de Maître de tir du Centre, tandis que Roland Jordi accède à la fonction d'actuaire de l'Association. En revanche, et malgré plusieurs tentatives, le poste de traducteur vacant au sein du Comité central n'a pas pu être repourvu.

Ayant atteint la limite d'âge réglementaire, l'actuaire sortant Walter Ruff a démissionné. Au nom de l'Assemblée, le président central a honoré ses mérites et l'a chaleureusement remercié de l'excellent travail fourni avant de proposer son élection à la qualité de membre d'honneur. C'est à l'unanimité et sous de vifs applaudissements que l'Assemblée a conféré à Walter Ruff le titre de membre d'honneur.

Hubert Müller a également démissionné de la présidence de la Commission de révision des comptes. Pour combler ce départ, l'Assemblée a élu le Genevois Rudolf Gutzwiler comme nouveau membre à la Commission de révision des comptes.

Avril 2022
Josef Gasser
Chef de presse VSSV-ASTV